



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

31 décembre 2021



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs d'unités. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville, Canada
Le 15 mars 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 15 mars 2022

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Aux 31 décembre	2021	2020
Actif		
Actif courant		
Placements	35 317 863 \$	22 402 916 \$
Trésorerie	1 429 822	230 994
Dividendes à recevoir	102 618	104 255
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	813 001	43 321
Impôt sur le revenu recouvrable (note 9)	151 140	151 140
	37 814 444	22 932 626
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	339 017	213 221
Montant à payer pour les options vendues	208 770	35 249
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	14 862 650	9 347 650
Impôt sur le revenu payable (note 9)	-	151 140
	15 410 537	9 747 360
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	22 403 907 \$	13 185 266 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions de catégorie A	1 486 265	934 765
Actions privilégiées	1 486 265	934 765
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Actions de catégorie A	15,07 \$	14,11 \$
Actions privilégiées	10,00	10,00
Actions de catégorie J	1,00	1,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	877 619 \$	922 882 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	922 960	1 960 612
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 951 731	(2 177 190)
Gain (perte) net sur les placements	5 752 310	706 304
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(219 217)	21 262
Gain (perte) de change net réalisé	(705 285)	272 210
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	28 729	(17 634)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	764 890	(192 989)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(130 883)	82 849
Revenu total (montant net)	5 621 427 \$	789 153 \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	262 059 \$	199 896 \$
Retenues d'impôts	123 177	96 024
Coûts de communication de l'information aux porteurs d'actions	76 896	74 558
Honoraires d'audit	57 157	27 317
Honoraires des agents des transferts	11 991	11 565
Droits de garde et frais bancaires	46 042	36 664
Frais du comité d'examen indépendant	1 432	2 015
Droits de dépôt	29 173	29 524
Frais juridiques	111 972	5 415
Coûts de transactions (note 10)	47 891	40 752
Total des charges	767 790	523 730
Revenu net de placement, avant distributions, honoraires des placeurs pour compte, prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées et frais d'émission des actions privilégiées	4 853 637 \$	265 423 \$
Distributions sur les actions privilégiées	(687 381)	(482 811)
Honoraires des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions privilégiées	(188 031)	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	231 526	-
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	4 209 751 \$	(217 388) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action – actions de catégorie A (note 4)	3,27 \$	(0,22) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	13 185 266 \$	16 309 493 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	4 209 751 \$	(217 388) \$
Opérations sur actions rachetables de catégorie A		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A	7 574 446	-
Rachats d'actions rachetables de catégorie A	-	(1 686 723)
Frais d'émission	(291 071)	-
Opérations nettes sur actions de catégorie A	7 283 375 \$	(1 686 723) \$
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A		
Dividendes	(249 608)	(1 220 116)
Gains en capital	(2 024 877)	-
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(2 274 485) \$	(1 220 116) \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	22 403 907 \$	13 185 266 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	4 209 751 \$	(217 388) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(5 356)	1 457
Distributions sur les actions privilégiées	687 381	482 811
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(231 526)	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(922 960)	(1 960 612)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	219 217	(21 262)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 951 731)	2 177 190
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(28 729)	17 634
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(764 890)	192 989
Produit de la vente de placements	8 098 670	15 649 913
Achats de placements	(16 155 893)	(11 942 624)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(154 293)	(31 684)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(9 000 359) \$	4 348 424 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A	7 574 446	(1 686 723)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	5 746 526	(1 234 230)
Distributions sur les actions privilégiées	(618 445)	(498 238)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(2 217 625)	(1 232 841)
Frais d'émission des actions de catégorie A	(291 071)	-
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	10 193 831 \$	(4 652 032) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	1 193 472	(303 608)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	5 356	(1 457)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	230 994	536 059
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 429 822 \$	230 994 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	756 079 \$	795 682 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2021				
Nombre d'actions*	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Soins de santé				
22 900	AbbVie Inc.	2 783 139	3 922 180	17,5
11 650	Amgen Inc.	3 196 563	3 315 308	14,8
47 000	AstraZeneca PLC, CAAE	2 946 306	3 463 117	15,4
41 450	Bristol-Myers Squibb Company	3 159 009	3 269 146	14,6
10 850	Eli Lilly and Company	2 435 507	3 791 039	16,9
15 400	Johnson & Johnson	3 021 295	3 332 483	14,9
33 700	Merck & Co., Inc.	3 079 140	3 267 072	14,6
30 100	Novartis AG, CAAE	3 329 969	3 330 420	14,9
58 500	Pfizer Inc.	2 706 371	4 369 675	19,5
51 400	Sanofi, CAAE	2 930 479	3 257 423	14,5
Total des actions		29 587 778	35 317 863	157,6
OPTIONS				
Soins de santé				
(6 800)	AbbVie Inc. – janv. 2022 à 135 USD	(14 497)	(20 214)	(0,1)
(3 400)	Amgen Inc. – janv. 2022 à 225 USD	(21 051)	(18 321)	(0,1)
(14 100)	AstraZeneca PLC – janv. 2022 à 57,5 USD	(20 329)	(29 251)	(0,1)
(12 400)	Bristol-Myers Squibb Company – janv. 2022 à 62,5 USD	(21 669)	(13 960)	(0,1)
(2 100)	Eli Lilly and Company – janv. 2022 à 270 USD	(24 020)	(30 283)	(0,1)
(4 600)	Johnson & Johnson – janv. 2022 à 170 USD	(18 809)	(16 293)	(0,1)
(10 100)	Merck & Co., Inc. – janv. 2022 à 77,5 USD	(22 119)	(13 798)	(0,1)
(9 000)	Novartis AG – janv. 2022 à 87,5 USD	(14 207)	(14 231)	-
(17 500)	Pfizer Inc. – janv. 2022 à 60 USD	(63 375)	(30 991)	(0,1)
(15 400)	Sanofi – janv. 2022 à 50 USD	(17 878)	(21 428)	(0,1)
Total des options		(237 954)	(208 770)	(0,9)
Total des placements		29 349 824	35 109 093	156,7
Contrats de change à terme (note 6)			813 001	3,6
Actions privilégiées			(14 862 650)	(66,3)
Trésorerie et autres actifs et passifs			1 344 463	6,0
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A			22 403 907	100,0

* Pour les options, ce chiffre représente le nombre total d'actions de la position pouvant être visées par une assignation de levée en vertu du contrat d'options.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

NOTES ANNEXES

31 décembre 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes de statuts constitutifs datés du 15 septembre 2017 (date de création). Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 24 novembre 2017. Le 24 novembre 2017, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 1 360 000 actions privilégiées à un prix de 10,00 \$ par action, pour un produit brut de 13 600 000 \$, et sur 1 360 000 actions de catégorie A à 15,00 \$ par action, pour un produit brut de 20 400 000 \$ (le « placement »). Le Fonds a déboursé 1 428 000 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 408 000 \$ en frais d'émission dans le cadre du placement. Il comportait également l'émission de 100 actions de catégorie J à un prix de 1 \$ par action.

Le 4 mars 2021, le Fonds a effectué un placement secondaire de 385 200 actions de catégorie A, à un prix de 13,75 \$ par action, et de 385 200 actions privilégiées, à un prix de 10,50 \$ par action, ce qui lui a permis de lever 9 341 100 \$ (avant les frais d'émission et autres frais). Dans le cadre du placement secondaire, le Fonds a déboursé 359 681 \$ au titre de la rémunération des placeurs pour compte et 73 862 \$ en frais d'émission.

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émissions d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, 166 300 actions de catégorie A et 166 300 actions privilégiées ont été émises et vendues par le Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS) et applicables à la préparation d'états financiers annuels. La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2022.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers (à l'exception des actions privilégiées) évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les actions privilégiées sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes liés à l'émission des actions privilégiées est inclus dans le gain (la perte) à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs d'unités. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des actions rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les unités d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les actions de catégorie A présentent plusieurs caractéristiques de rachat et les actions privilégiées ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'actions. Les actions privilégiées occupent un rang plus élevé que les actions des catégories A et J; elles ne sont donc pas subordonnées aux autres catégories. En conséquence, toutes les catégories d'actions sont présentées dans les passifs financiers puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Évaluation des actions rachetables de catégorie A

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif (y compris les actions privilégiées), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par unité sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. ACTIONS RACHETABLES

Actions de catégorie A

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A. Le Fonds entend verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions non cumulatives mensuelles. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) s'il existe un arriéré sur les distributions à verser sur les actions privilégiées ou ii) si, après le versement des distributions par le Fonds, la valeur liquidative par unité (une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) est inférieure à 15,00 \$. Par ailleurs, tant que les actions privilégiées seront notées par DBRS Limited, le Fonds ne versera aucune distribution exceptionnelle sur les actions de catégorie A, c'est-à-dire supérieure au montant mensuel cible de 0,1031 \$, si après ce versement la valeur liquidative par unité est inférieure à 23,50 \$, sauf si une telle distribution est nécessaire afin de recevoir la totalité de l'impôt remboursable. Les actions de catégorie A ont un rang inférieur aux actions privilégiées et un rang supérieur aux actions de catégorie J en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions de catégorie A sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM. Au 31 décembre 2021, le cours de clôture des actions de catégorie A était de 14,67 \$ (13,40 \$ au 31 décembre 2020).

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A à cette date correspondra au plus élevé des montants suivants : i) la valeur liquidative par unité, moins 10,00 \$ ou ii) zéro.

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions de catégorie A dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action de catégorie A correspondant à 96 % de la différence entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat et ii) le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action privilégiée aux fins d'annulation. Si la valeur liquidative par unité est inférieure à 10,00 \$, majorée des distributions cumulées et non versées sur une action privilégiée, le prix de rachat d'une action de catégorie A s'établira à zéro. Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant la date de rachat.

Le 29 juin 2021, aucune action de catégorie A n'a été rachetée dans le cadre du rachat annuel (123 423 unités rachetées en 2020, pour une contrepartie de 1 686 723 \$). Il n'y a eu aucun rachat mensuel en 2021 ou en 2020.

Au cours de la période close le 31 décembre 2021, 166 300 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 13,70 \$ par actions de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 2 277 946 \$, 2 267 098 \$ et 10 848 \$, respectivement.

Actions privilégiées

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées. Les porteurs d'actions privilégiées ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action. Les actions privilégiées ont un rang supérieur aux actions de catégorie A en ce qui concerne les distributions et le remboursement du capital au moment de la dissolution, de la liquidation ou de la cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions. Les actions privilégiées sont inscrites à la TSX sous le symbole PRM.PR.A. Au 31 décembre 2021, le cours de clôture des actions privilégiées était de 10,60 \$ (10,68 \$ au 31 décembre 2020).

Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des montants suivants : i) 10,00 \$ plus les distributions cumulées et non versées sur l'action privilégiée ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date divisée par le nombre total d'actions privilégiées en circulation.

Les actions privilégiées du Fonds sont rachetables au gré du porteur et doivent être présentées aux fins de rachat au plus tard le 10^e jour ouvrable précédant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois donné (la « date de rachat »). Les porteurs d'actions privilégiées dont les actions sont présentées aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix de rachat par action correspondant à 96 % du montant le moins élevé entre : i) la valeur liquidative par unité calculée à la date de rachat moins le coût que le Fonds engagerait pour racheter une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprendra le prix d'achat de l'action de catégorie A ainsi que les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit achat. Un porteur d'actions privilégiées peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable du mois de juin de chaque année à compter de 2019, sauf pendant l'année où les actions viennent à échéance, où elles peuvent être rachetées simultanément le dernier jour ouvrable de décembre (la « date de rachat annuel »). Le rachat sera effectué au prix de rachat par unité, qui correspond à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions et les autres frais liés à la liquidation d'une partie du portefeuille aux fins de financement dudit rachat.

Le 29 juin 2021, aucune action privilégiée n'a été rachetée dans le cadre du rachat annuel (123 423 actions rachetées en 2020, pour une contrepartie de 1 234 230 \$). Il n'y a eu aucun rachat mensuel en 2021 ou en 2020.

Au cours de la période close le 31 décembre 2021, 166 300 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,23 \$ par actions privilégiées. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 1 701 925 \$, 1 667 214 \$ et 34 712 \$, respectivement.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Les actions suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice.

	Actions de catégorie A	Actions privilégiées	Actions de catégorie J
Total en circulation au 1^{er} janvier 2020	1 058 188	1 058 188	100
Actions rachetables émises	-	-	-
Actions rachetables rachetées	(123 423)	(123 423)	-
Total en circulation au 31 décembre 2020	934 765	934 765	100
Actions rachetables émises	551 500	551 500	-
Actions rachetables rachetées	-	-	-
Total en circulation au 31 décembre 2021	1 486 265	1 486 265	100

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à 1 289 340 pour les actions de catégorie A (995 802 en 2020), à 1 289 340 pour les actions privilégiées (995 802 en 2020) et à 100 pour les actions de catégorie J (100 en 2020).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J. Au 31 décembre 2021, 100 actions de catégorie J étaient en circulation (100 en 2020). Les porteurs d'actions de catégorie J n'ont le droit à aucune distribution, mais chaque action détenue leur confère un droit de vote. Toutes les actions de catégorie J émises et en circulation de la Société appartiennent à Harvest Big Pharma Split Trust, fiducie dont les bénéficiaires peuvent parfois être des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Aucune autre action de catégorie J ne sera émise avant le rachat au gré du porteur ou de la Société ou l'achat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Le Fonds prévoit verser des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Ces distributions seront versées au plus tard le 10^e jour ouvrable du mois suivant.

En plus des distributions mensuelles, le Fonds a déclaré une distribution sur gains en capital de 669 292 \$ aux porteurs d'actions de catégorie A le 5 février 2021 pour l'année d'imposition 2020.

Le montant total des distributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établi à 2 961 866 \$, dont 2 274 485 \$ pour les actions de catégorie A et 687 381 \$ pour les actions privilégiées (1 702 927 \$ en 2020, soit 1 220 116 \$ pour les actions de catégorie A et 482 811 \$ pour les actions privilégiées). Les distributions sur les actions de catégorie A étaient composées de 249 608 \$ en dividendes déterminés et 2 024 877 \$ en dividendes sur gains en capital. Les distributions sur les actions privilégiées étaient composées de 687 381 \$ en dividendes déterminés.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ils se sont élevés à 14 184 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (18 340 \$ en 2020) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminé. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2021					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	11 février 2022	35 347 767 CAD	27 300 000 USD	813 001 \$	0,7723
Total				813 001 \$	

Au 31 décembre 2020					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	17 février 2021	21 768 518 CAD	17 070 000 USD	43 321 \$	0,7842
Total				43 321 \$	

Compensation des contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés aux 31 décembre 2021 et 2020. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2021			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	813 001 \$	-	813 001 \$
Passifs dérivés	-	-	-

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

31 décembre 2020			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	43 321 \$	-	43 321 \$
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et a eu des conséquences sur l'économie mondiale. L'émergence récurrente de variants continue d'alimenter l'incertitude concernant l'économie mondiale. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des répercussions sur le rendement des placements, ce qui pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2021, 157,6 % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds (169,9 % au 31 décembre 2020) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 765 893 \$ (1 120 146 \$ au 31 décembre 2020).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2021				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	35 359 635 \$	34 534 766 \$	824 869 \$	3,7

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2020				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	22 386 806 \$	21 725 197 \$	661 609 \$	5,0

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 35 109 093 \$ (22 367 667 \$ au 31 décembre 2020) et à 250 542 \$ (19 139 \$ au 31 décembre 2020).

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Au 31 décembre 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 41 243 \$ (33 080 \$ au 31 décembre 2020), ou 0,2 % (0,2 % au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Puisque tous les titres du portefeuille sont libellés en dollars américains et que les dividendes et les primes des options d'achat reçus (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats d'actions, tel qu'il est décrit à la note 4. Pour les actions de catégorie A et les actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis 10 jours ouvrables avant la date de rachat, ce qui donne un délai suffisant au gestionnaire pour vendre des titres. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 31 décembre 2022 à cette date, à moins que leur durée ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, tous les passifs financiers du Fonds (à l'exception des actions privilégiées) avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	25 266 903	-	-	25 266 903
CAAE	10 050 960	-	-	10 050 960
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme		813 001	-	813 001
Total des actifs financiers	35 317 863	813 001	-	36 130 864
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(208 770)	-	-	(208 770)
Total des passifs financiers	(208 770)	-	-	(208 770)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	15 732 532	-	-	15 732 532
CAAE	6 670 384	-	-	6 670 384
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	43 321	-	43 321
Total des actifs financiers	22 402 916	43 321	-	22 446 237
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(35 249)	-	-	(35 249)
Total des passifs financiers	(35 249)	-	-	(35 249)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 aux 31 décembre 2021 et 2020 et il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Régions :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	112,8	119,3
Royaume-Uni	15,4	16,1
Suisse	14,9	18,0
France	14,5	16,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,0	1,0
Contrats de change à terme	3,6	0,3
Options	(0,9)	(0,3)
Actions privilégiées	(66,3)	(70,9)
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Soins de santé	157,6	169,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,0	1,0
Contrats de change à terme	3,6	0,3
Options	(0,9)	(0,3)
Actions privilégiées	(66,3)	(70,9)
Total	100,0	100,0

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie J et d'actions privilégiées. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital consistent :

- i) à verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action et à rembourser le prix d'émission initial aux porteurs le 31 décembre 2022, à moins que la durée des actions ne soit prolongée par le conseil d'administration pour une période supplémentaire d'au plus cinq ans;
- ii) à verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières ciblées à 0,1031 \$ par action et à offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A. Le Fonds gère son capital en tenant compte des risques liés à ses placements. Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, le Fonds peut modifier le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

9. IMPÔTS

Le Fonds est une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »), assujettie à l'impôt sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris ses gains en capital nets réalisés imposables (le cas échéant) au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux porteurs d'actions à partir du compte de dividendes de gains en capital. Son année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux d'imposition normaux applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions fiscales permises. Toutes les charges de la Société, y compris les frais de gestion, les frais d'administration et les charges d'exploitation, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

Pour les sociétés de placement à capital variable, les dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux porteurs d'actions, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

versés. Cet impôt payé est présenté à titre de montant à recevoir jusqu'à ce qu'il soit recouvré au moyen du versement de dividendes admissibles aux porteurs d'actions.

Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux porteurs d'actions sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des porteurs.

En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé sur les gains en capital et les dividendes provenant des sociétés canadiennes imposables. Le Fonds n'a reçu aucun dividende de sociétés canadiennes imposables au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Pour l'année d'imposition 2020, il devait payer 151 140 \$ à titre d'impôt sur le revenu, ce qui a été fait en février 2021. Ce montant est présenté au poste « Impôt sur le revenu payable » de l'état de la situation financière au 31 décembre 2020. Le gestionnaire s'attend à ce que le Fonds récupère entièrement ce montant dans sa déclaration de revenus de 2021. Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, un montant de 151 140 \$ est donc inscrit au poste « Impôt sur le revenu recouvrable » de l'état de la situation financière du Fonds.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs d'unités à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

10. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2021 et 2020.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télééc. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.